

## OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DU NORD (OSAN) BULLETIN D'INFORMATION



MARNDR/DDAN/CNSA

### Résumé de la situation de sécurité alimentaire

Programme  
Alimentaire  
MondialVol. I #4 Période couverte : **Juillet-Août 2013**

Publication Septembre 2013

#### Sommaire

Résumé de  
la situation  
de sécurité  
alimentaire  
p.1

Analyse de  
la  
disponibilité  
alimentaire  
p.2

Conditions  
climatiques  
p.2

Situation  
agricole et  
élevage-Aide  
alimentaire  
p.2

Accessibilité  
des produits  
alimentaires  
disponibles  
p.3

Conclusion  
et  
recommand  
ations  
p.4

La sécheresse enregistrée au niveau des communes du département du Nord, au cours de la période juillet-août, a eu un effet négatif sur la disponibilité de certains produits tels que le haricot, le maïs et le riz. En revanche, les bonnes récoltes des racines et tubercules comme l'igname, le taro, la banane, la patate douce, de l'arbre véritable, de l'arbre à pin et de l'avocat ont contribué à améliorer la disponibilité de produits alimentaires sur les marchés. Dans certaines zones comme Borgne et Dondon, le début de récolte de café, de cacao, d'orange, de la canne à sucre et de l'avocat constitue une source de revenu pour certains ménages.

Globalement, il n'y a pas eu de grandes variations au niveau de la disponibilité et de l'accès aux biens alimentaires, compte tenu de la stabilité des prix des produits alimentaires de base sur les différents marchés. Par contre, la demande pour les semences, engendrée par la période de plantations, serait à la base de la tendance à la hausse de prix de certains produits comme le maïs local.

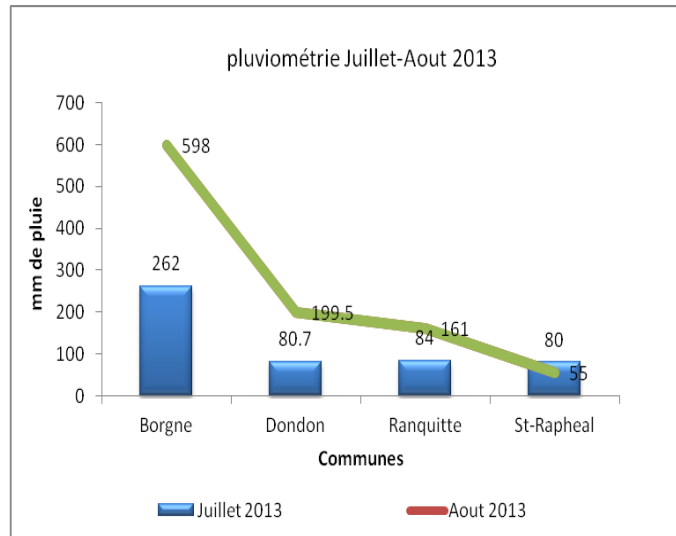
Dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue d'atténuer leur vulnérabilité alimentaire, les actions suivantes sont à entreprendre :

- 1) Poursuite de la distribution des semences ;
- 2) Intensification des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- 3) Poursuite de la subvention en faveur des activités agricoles ;

## Analyse de la disponibilité alimentaire

### Informations sur les conditions pluviométriques

Le mois de juillet est marqué par une sécheresse touchant presque toutes les communes du département du nord. Les communes comme Ranquitte, Dondon et St Raphaël ont bénéficié respectivement de 84 mm, 80,7mm et de 80 mm de pluie. En revanche, la commune du Borgne, une zone de montagne humide, a reçu 21 jours de pluie, soit 262 mm, pour la même période. Hormis la commune de Saint-Raphaël où la pluviométrie était faible, le mois d'août, premier mois de la deuxième saison pluvieuse, a apporté une quantité de pluie appréciable sur toutes les communes du département, plus particulièrement à Ranquitte (161 mm), à Dondon (199.5 mm) et au Borgne (598 mm). Dans d'autres communes, notamment Saint-Raphaël, on a même enregistré des excès de pluie qui ont engendré non seulement des pertes de productions mais aussi des pertes en bétails et en vies humaines (fig. 1).



### Situation agricole et d'élevage

Bénéficiant d'une bonne pluviométrie pour la période juillet-août, les agriculteurs de commune du Borgne ont débuté la deuxième saison agricole avec les semis du haricot, du pois inconnu, du maïs, de l'arachide (pistache) et la plantation de racines et tubercules telles que : l'igname, le taro, le malanga.

Les marchés sont bien approvisionnés en produits alimentaires locaux comme l'igname, la banane plantain et le taro. Au cours de ce même mois, au niveau de la zone sèche, soit du côté de Bois Neuf et Bouyaha, il y eut la récolte du maïs. Au niveau de la zone irriguée, le riz, le poireau, la patate ont été récoltés.

### Création d'emploi (HIMO)

En plus des activités courantes génératrices de revenus des institutions gouvernementales et non gouvernementales ont créé au profit des certains ménages des emplois de courte durée à travers les activités de Cash for World dans des projets de conservation de sols, d'aménagement de bassins versants, de réparation de route. Quelques centaines de personnes vivant dans les communes de Borgne et de Dondon ont ainsi bénéficié des emplois de ces projets mis en œuvre notamment par le PAM et l'INCAH. Ce qui contribue à améliorer les conditions de sécurité alimentaire des bénéficiaires.

### Accès aux aliments

Les récoltes de la campagne de printemps améliorent la disponibilité des produits alimentaires sur les différents marchés du département du Nord, maintenant ainsi les prix relativement stable de juillet à août. Toutefois sur le marché de Ranquitte, le prix du maïs moulu local et importé et celui haricot rouge ont connu une légère hausse en raison de la perte de production causée par la sécheresse.

Sur les marchés de Dondon, le prix du riz importé est à la hausse tandis que les prix moyens du riz local, du maïs en grain local, des haricots noir et rouge ont connu une certaine baisse suite aux récoltes de ces produits (notamment le maïs et le haricot).

Au niveau du marché Cluny du Cap-Haïtien, les prix des produits alimentaires de base sont restés plus ou moins stables, excepté le prix du riz local qui est à la hausse suite à cause d'une rupture de stock sur le marché.

### Conclusion et recommandations

La situation de sécurité alimentaire, au cours des mois de juillet et d'août, n'a pas connu de grande variation dans l'ensemble du département. En effet, la disponibilité en produits alimentaires tant locaux qu'importés, au niveau des différentes communes, s'est améliorée. Les marchés sont bien approvisionnés par les récoltes de la campagne de printemps. Bien la sécheresse du mois de juillet ait causé la perte de certaines cultures comme le maïs à Ranquitte. En termes de prix des produits de base, une relative stabilité a été observée sur les différents marchés pour certains produits et pour d'autres, une légère baisse suite aux récoltes enregistrées.

Ainsi, dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue d'atténuer leur vulnérabilité alimentaire, les actions suivantes sont à entreprendre :

- 4) Poursuite de la distribution des semences ;
- 5) Intensification des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- 6) Poursuite de la subvention en faveur des activités agricoles ;
- 7) Poursuite du programme Cash for Work ;

**Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.**

*Pour information et contact :*

Agronome Rony Pierre : [ronypierre65@yahoo.com](mailto:ronypierre65@yahoo.com), Tél: 3723-7023/ 33672547

Ou [pierre.ronyb65@yahoo.fr](mailto:pierre.ronyb65@yahoo.fr)

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; [rsaintval@cnsahaiti.org](mailto:rsaintval@cnsahaiti.org)/[raynoldno@yahoo.fr](mailto:raynoldno@yahoo.fr)

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)